

ACDI

aura des répercussions sur le plan du développement économique au Canada, parce que ce seront les entreprises canadiennes faisant travailler les travailleurs canadiens qui bénéficieront des contrats correspondant à la somme accordée en prêt au gouvernement de Cuba.

Madame le président, je pense qu'il faudrait peut-être que chacun, plutôt que de regarder chacun des arbres, essaie d'avoir une vue d'ensemble de la forêt. Lorsqu'un organisme a un budget de plus de 700 millions de dollars, budget qui passera à 900 millions l'an prochain, il est évident que certains programmes doivent inévitablement avoir des faiblesses, des déficiences. Ce sont des hommes qui dirigent cela, ce sont des hommes...

Une voix: C'est l'année de la femme!

M. Duclos: L'homme au sens le plus large du terme! Mais il faudrait peut-être essayer de voir dans quel contexte l'Agence de développement international doit travailler. Il y a eu des changements depuis 10 ou 25 ans. Le monde d'aujourd'hui est même déjà très différent de ce qu'il était il y a à peine 12 mois. Des changements ont eu lieu dans la situation mondiale. Les pays avec lesquels nous avons établi nos programmes de coopération internationale ont vu leurs besoins se modifier, le public canadien a des attentes différentes selon les divers groupes qui le composent. Le gouvernement aussi peut avoir des objectifs divers.

Lorsqu'on parle des changements dans la situation mondiale, on peut prendre cela un peu plus au concret en donnant comme exemple les changements apportés par la crise du pétrole. On voit par exemple des pays comme l'Algérie, la Nigeria, l'Indonésie qui, de pays vraiment sous-développés qu'ils étaient avant que le pétrole prenne l'importance qu'on lui connaît, sont devenus moins dépendants de l'aide internationale.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais le temps qui lui était alloué est maintenant écoulé.

M. Eudore Allard (Rimouski): Madame le président, tous les Canadiens s'intéressent au débat que nous tenons actuellement. Partout au pays, les gens se demandent si l'argent de leurs impôts est dépensé de façon raisonnable par le gouvernement et par l'ACDI. S'il existe un secteur dans lequel l'argent des contribuables est actuellement dépensé de façon inacceptable, c'est bien au chapitre de l'aide à l'étranger.

Voilà pourquoi, madame le président, je désire participer à cet important débat qui nous permet de montrer à la population canadienne le gaspillage incroyable qui se pratique avec l'argent des contribuables dans le domaine de l'aide à l'étranger.

Nous, du Crédit social, ne sommes pas opposés au principe de l'aide aux pays nécessiteux. Nous croyons que les Canadiens ont une responsabilité à l'égard des pays sous-développés et démunis. Pour cette raison nous préconisons une aide qui prenne la forme d'une assistance technique et matérielle, afin de permettre à des pays de devenir auto-suffisants, et cela le plus rapidement possible. Pour cette raison, nous du Crédit social nous opposons aux programmes d'aide à l'étranger qui maintiennent les pays sous-développés dans leur état de sous-développement.

Une étude approfondie des activités de l'ACDI nous démontre que cet organisme, en plus d'engloutir des millions de dollars provenant des contribuables canadiens, subventionne systématiquement des projets d'aide aussi

coûteux qu'inutiles. Nous voyons aussi que le principal responsable de cette situation est le président actuel de l'ACDI, M. Paul Gérin-Lajoie, ex-ministre de l'Éducation du Québec, et ami personnel du très honorable premier ministre (M. Trudeau).

Un volume complet serait insuffisant pour énumérer tous les exemples de gaffes monumentales et de gaspillages indécents qui doivent être crédités à l'ACDI. Je me contenterai donc, madame le président, de citer quelques exemples particulièrement éloquentes.

En 1974, le Canada a accordé la somme de 5 millions au Brésil par l'intermédiaire de l'ACDI. Ce pays est, je pense, suffisamment riche pour avoir son propre programme d'aide à l'étranger. Il a d'ailleurs suggéré au Canada de verser les 5 millions dont j'ai fait mention auparavant dans le programme brésilien d'aide étrangère. En fin de compte, le Canada versa au total 84 millions au Nigeria, à l'Indonésie et à l'Algérie, des pays riches en pétrole. Cuba, pour sa part, ce «paradis» de la démocratie, a bénéficié d'un prêt de 10 millions, sans intérêt, pour 50 ans, et ceci au moment où le sucre lui rapportait des revenus fantastiques.

Madame le président, malgré l'expérience et la compétence des Canadiens en matière d'agriculture et le désir des pays sous-développés de profiter de cette expérience, seulement 3 p. 100 de l'aide canadienne à l'étranger en 1973, soit 23 millions de dollars sur 349 millions, était constitué par l'assistance technique. C'est donc dire que seulement 3 p. 100 de l'aide canadienne contribuait à aider les pays sous-développés à s'aider eux-mêmes pour devenir réellement indépendants.

Sous prétexte d'humanitarisme, l'ACDI a versé des sommes importantes à différents groupes de terroristes qui utilisent cet argent pour acheter les bombes et les armes nécessaires pour assassiner ceux qui s'opposent aux guerres révolutionnaires. Ainsi, un montant de \$100,000 a été versé aux terroristes d'Afrique du Sud pour les aider dans leur œuvre de destruction.

L'ACDI a fourni à de nombreux pays des produits totalement inutiles. Ainsi, de magnifiques fontaines ont été construites devant des édifices construits par l'ACDI dans certains pays d'Afrique. Le problème? Dans ce pays, l'eau est si rare qu'elle coûte plus cher que le pétrole. On ne gaspille pas l'eau avec des fontaines. L'ACDI a aussi dépensé des milliers de dollars pour acheter des moteurs de bateau pour équiper des pirogues qui sont des troncs d'arbre creusés du Sénégal.

Ces exemples doivent suffire, madame le président, pour convaincre tous les individus de bonne volonté du fait que quelque chose ne tourne pas rond à l'ACDI. On sait aussi qu'en deux ans plus de 300 fonctionnaires de l'ACDI ont démissionné. Ce nombre excessivement élevé démontre que même les fonctionnaires trouvent que l'ACDI fonctionne mal.

Si l'ACDI fonctionne mal, c'est d'abord et avant tout parce qu'elle n'est pas contrôlée par les représentants élus du peuple. M. Gérin-Lajoie n'a pas eu à se faire élire. Il n'a pas non plus à répondre aux questions à la Chambre comme les ministres. Pourtant, seulement deux ministres ont des budgets plus importants à administrer, soit le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) et le ministre de la Défense nationale (M. Richardson).

Madame le président, les Canadiens auraient peut-être moins raison de se plaindre de l'ACDI si, au lieu d'avoir un copain du premier ministre à sa tête, cette organisation